L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

Journal officiel de l'Etat et de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 24 JUILLET 1838.

LA MALLE-EXPRESSE.

Le NORD est l'opposé du SUD, comme nous le disent toutes les géographies. C'est probablement de ce principe que partent nos frères septentrionaux lors qu'ils nous attaquent dans nos institutions, dans nos droits, dans nos mœurs, dans nos propriétés et dans les arrangemens que prend le gouvernement fédéral, dans l'intérêt du commerce et pour faciliter l'échange des relations entre les différentes parties de ces vastes Etats. Nos confrères du Nord semblent avoir pris à tâche de nous molester, de contrarier et défavoriser toutes nos opérations; de déjouer notre police, toutes nos prévisions et d'éloigner toute idée de conciliation.

C'est du Nord que sont d'abord venues les idées [illegible] et destructives de l'abolition. C'est le Nord qui inonda le Sud de cette foule de pamphlets [illegible] et de cette nuée de prédicateurs ambulans qui ont vainement essayé de jeter le désordre et de propager leurs rêveries creuses parmi notre population noire. C'est encore au Nord que se tiennent ces conciliabules d'intrigans qui sous le prétexte de rendre l'homme du Sud à la liberté primitive, prêchent des doctrines subversives de tout ordre public, des doctrines qui, si elles étaient adoptées, feraient cent fois plus de ravages que le feu et que le fer de l'ennemi, qui armeraient une moitié de la population contre l'autre et finiraient infailliblement par détruire et anéantir la plus belle et la plus riche partie des Etats de l'Union.

Est-ce pour arriver à un pareil résultat que les habitans de la Louisiane, il y a quelques vingt ans et plus, se levèrent en masse, s'exposèrent héroïquement à la mitraille anglaise et par un dévouement sans exemple, par le sacrifice de toute leur jeunesse, par leur courage et leur bravoure conservèrent intact le territoire américain et le préservèrent de toute souillure et de tout dommage? Est-ce là la reconnaissance à laquelle ils avaient le droit de s'attendre de la part des citoyens du Nord? Quoi, nous avons seuls affronté, combattu et repoussé l'ennemi commun, nous avons empêché vos villes, vos propriétés d'être ravagées, pillées, brûlées; et vous, vous ne cessez d'attenter à nos droits, de jeter parmi nous le brandon de la discorde, de nous disputer des titres acquis et sanctionnés par une possession immémoriale? Vous cherchez continuellement à miner notre industrie et à nous arracher le poignard à la main pour que nous nous détruisions les uns les autres? mieux aurait valu cent fois ouvrir la digue et laisser entrer les hordes britanniques qui du moins ne nous eussent pas troublés dans la source de notre existence commerciale et politique et se seraient contentées de nous imposer un autre drapeau.

Les menées sourdes ou ouvertes des champions de l'abolition ne nous inspirent aucune crainte, forts de nos droits, nous saurons les défendre et nous trouverons toujours dans nos propres ressources, dans notre propre courage un antidote suffisamment fort pour nous garantir du poison que distillent chez nous les prétendus philanthropes du Nord.

Eclairé sur les véritables intérêts du sud dont l'importance commerciale grandit à vue d'œil et cédant à nos justes réclamations, le gouvernement a établi une *malle expresse* au moyen de laquelle les distances sont rapprochées, les communications sont infiniment plus promptes et plus faciles, et la chaîne qui unit les différentes provinces des Etats-Unis se trouve resserrée et raffermie.

Pour peu que l'on réfléchisse sur les véritables et équitables sources de la prospérité des Etats, et sur les vrais principes de l'économie politique, on ne peut s'empêcher d'applaudir à une mesure dont les résultats, tout en ajoutant considérablement aux élémens de la grandeur commerciale du sud, élargissent également les voies du commerce général, facilitent et accélèrent les opérations et simplifient le mécanisme de l'administration centrale.

C'est par jalousie que le Nord, effrayé des progrès immenses de l'industrie du Sud, des pas de géant que fait continuellement son commerce, a soulevé l'interminable question de l'émancipation qui devait d'un seul coup anéantir la richesse territoriale du Sud et frapper au cœur le commerce du Mississipi; c'est encore par jalousie que quelques hommes à vues étroites ont manœuvré pour nous enlever le bienfait de la *malle expresse*. Aux yeux de ces gens là nous allons trop vite, nous sommes trop entreprenans, trop actifs. Ils voudraient nous museler et nous arrêter dans notre carrière. Pour arriver à ce but, il n'est sorte de moyens qu'ils n'emploient et le plus efficace c'est de retarder nos communications et de rétablir l'ancienne poste aux tortues.

Certains journaux se sont faits les organes de ce parti antiméridional et nous remarquons depuis quelque tems dans leurs colonnes des déclamations et même des propositions directes pour l'abolition du système de la *malle expresse*. Quelles sont les vues de ces journalistes? Les voici, elles ont un caractère purement personnel et dénotent un esprit aussi mesquin qu'égoïste et profondément méchant.

Avant l'établissement de la malle expresse, les éditeurs du Nord comptaient dans le Sud un certain nombre d'abonnés qui prenaient leurs feuilles afin de se tenir au courant des nouvelles, car en affaires commerciales, un jour, un seul jour est souvent d'une très-grande importance. Depuis que nous avons une malle expresse, ces mêmes nouvelles qui ne nous parvenaient jadis qu'en 14 jours, nous arrivent en 6 et sont aussitôt reproduites par les journaux de la Nlle.-Orléans. Cet arrangement rendait dès lors inutiles les journaux du Nord dont la substance nous était par les *slips*. Il en est résulté que les souscripteurs ont retiré leurs abonnemens et que les éditeurs du Nord perdent quelques piastres par an. Ergo, disent ces sages et profonds politiques, la Malle expresse doit être supprimée. Il est vrai que le grand corps de la nation, que tout le commerce gagnent considérablement à ce nouveau système, mais nous, journalistes, nous y perdons, donc le gouvernement doit s'empresser de le supprimer. Raisonnement plein de justice et du plus vil égoïsme.

En fermant nos colonnes à la communication qui nous est adressée par un CREOLE, en réponse à l'article que nous avons publié la semaine dernière, signé un CREOLE, nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de donner de grandes explications pour motiver notre refus. La presse s'est peut être trop occupée de l'affaire de la goëlette *Lexo*, et les articles qui ont été publiés nous paraissent plutôt faits pour exciter les esprits que pour les calmer. Nous en avons déjà eu l'exemple dans un article publié dans le True American de samedi, et contre lequel une réponse a été adressée dans le Courrier d'hier. Cette affaire a été terminée d'homme à homme, à la satisfaction des parties; il faut donc espérer que son issue, de gouvernement à gouvernement, ne sera ni moins honorable, ni moins satisfaisante, en dépit de toutes les correspondances qui pourront être adressées soit à la presse française, soit à la presse américaine.

La liste commerciale de Philadelphie de samedi contient le paragraphe suivant:

REPRISE DES PAIEMENS EN ESPECES.

Les banques de cette ville ont résolu de reprendre les paiemens le 1er. août malgré tout ce que peuvent en avoir dit les journaux. Cette décision a généralement fait plaisir à la partie commerçante de la communauté, qui pense maintenant que d'ici à peu de tems les affaires reprendront leur activité ordinaire.

Le gouverneur a lancé une proclamation invitant toutes les banques de l'Etat à reprendre le 13 août prochain, de sorte que quand même on n'aurait pas pris d'avance des arrangemens à ce sujet, elles eussent bientôt été contraintes d'adopter cette marche.

Nous remarquons que tous les journaux de New-York et de Philadelphie s'accordent à approuver cette proclamation du gouverneur Ritner.

FRONTIERES.—On écrit de Sacket's Harbour, 12 juil. Vers les dix heures ce matin est arrivé le bateau à vapeur le *Télégraphe* au service des Etats Unis, revenant d'une croisière dans les *Thousand Iles*, il a apporté deux prisonniers de la bande de Johnson ainsi que le fameux canot à 12 rames de ce chef de bandits, de la vitesse duquel on a tant parlé.

SUR L'ÉDUCATION.

No. 2

Dans notre premier article sur l'éducation, nous l'avons considérée dans ses principes généraux, sans acception de personnes, de pays, de sectes ou de gouvernemens. Nous avons dit que de tous temps le clergé et la noblesse se sont attachés d'abord à empêcher le développement et la diffusion des lumières puis à en ralentir les progrès, à en limiter l'extension et à en modifier les résultats. Nous prions nos lecteurs, et surtout ceux qui appartiennent au corps respectable et justement respecté des serviteurs de l'Eglise, de ne pas perdre de vue que lorsque nous posons un principe, nous ne nous laissons point entraîner par des considérations particulières, nous ne cédons à aucune sorte d'insinuation et nous mettons de côté tout ce qui est d'une nature privée, isolés ou individuelle. Nous prenons ce principe dès sa base; nous l'examinons, nous le discutons, ou nous le soutenons dans toute l'étendue dont il est susceptible. Il n'est pas d'argument qui n'ait son côté faible, point de thèse qui ne prête le flanc à la discussion pour et contre, il n'est point de règle qui n'ait son exception; nous ne l'ignorons pas: ainsi lorsque nous avons avancé que le clergé s'était longtemps montré l'ennemi des lumières, nous n'avons certainement pas prétendu dire que cette opposition, cette hostilité fussent tellement générales qu'il ne se trouvât pas quelques exceptions; nous avons été jusqu'à démontrer d'avance que même cette construction forcée que quelques esprits malignes ou mal éclairés pourraient essayer de donner à nos paroles. Si le clergé envahit la marche de la science, s'il s'en appropriait la direction et la distribution, s'il avait tellement accaparé le monopole de l'instruction que toutes les écoles ne fussent effectivement conduites qu'aux membres de ce même clergé, nous n'avons hasardé ces assertions que comme maximes d'un corps et non comme opinion d'individus. Il est hors de doute qu'une foule de membres de ce corps respectable entretenaient individuellement des opinions et des vues favorables au développement progressif de l'esprit humain; qu'étonnés eux-mêmes au milieu des lettres et des sciences, ils en connaissaient la valeur et le prix; qu'il s'y livraient avec une ardeur dont leurs ouvrages font foi et que plusieurs de leurs ouvrages font foi et que [illegible] la jeunesse, ouvraient quelques écoles et formaient des élèves; mais encore une fois ce ne sont là que des faits isolés qui forment exception, il est vrai à la règle générale, mais qui en même temps la confirment. S'il y avait des prêtres éclairés et amis des lumières, ce n'était que dans leur intérêt individuel qu'ils favorisaient la science; s'ils ont fait faire des progrès à la science, c'était encore par suite d'un penchant naturel que développait leur réclusion et leur éloignement du monde; s'ils ont ouvert des écoles, elles étaient, comme nous l'avons dit, en fort petit nombre, fréquentées au chiffre de la population, et n'admettaient guère que des élèves destinés à la carrière ecclésiastique. Ainsi il reste vrai de dire, et l'histoire est là pour l'affirmer, que quelles que fussent les dispositions des membres du clergé, comme individus isolés, celles du corps de l'Eglise n'étaient rien moins que favorables à l'éducation prise dans un sens général.

Cependant le temps marche et avec lui viennent les améliorations, les perfectionnemens; l'esprit humain ne peut rester stationnaire, on peut en retarder, en diminuer les progrès, on peut en amortir les effets, mais on ne saurait lui imprimer un caractère d'immobilité contraire à la nature des choses qui ne sont pas purement matérielles, là où il y a un principe de vie, il y a aussi un principe et une tendance d'action et de mouvement. Les lumières longtemps resserrées dans un cercle étroit, longtemps le patrimoine exclusif de certaines classes et d'un certain nombre d'individus, finirent cependant par jeter au dehors quelques rayons qui tombant sur des êtres susceptibles de s'enflammer et disposés par la nature à recevoir la communication, se répandirent dans les masses et y jetèrent des semences qui devaient plus tard porter leurs fruits. Peu à peu le besoin de l'instruction se fit sentir; on commença à ne plus se faire un mérite de son ignorance: il se forma des collèges qui par degrés se remplirent et produisirent des élèves qui à leur tour devinrent professeurs. La classe moyenne surtout, ce fameux tiers état, se livra à l'étude, non plus comme autrefois, uniquement dans le but de se rendre apte aux différentes carrières de la médecine, du barreau, &c. et pour se donner une position sociale, mais pour se dérober au ridicule qui commençait à atteindre les gens non-lettrés, et dont le privilège se concentra alors tout entier dans la noblesse, non moins que par amour pour la littérature qui déjà était appréciée et accueillie avec des encouragemens qui continuèrent à aller en croissant.

Ce fut alors que l'on vit fleurir les Universités de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. L'allemand un peu lourd, pesant et minutieux, mais profond persévérant et doué d'une grande justesse de vues, se livra à la recherche des grandes vérités et des erreurs non moins grandes, d'une métaphysique serrée et obscure, et tomba dans le spiritualité, qui plaisait à son imagination pensive et flattait ses penchants. Le français, moins épais, plus subtil, mais aussi plus superficiel, portait dans ses études cette même volatilité qui l'a toujours caractérisé dans les actions les plus graves comme dans les plus indifférentes. Vrai papillon littéraire, il voltigea de fleur en fleur, se contentant d'en extraire le nectar le plus fin, saisissant avec une facilité merveilleuse, les points les plus saillans, les nuances les plus délicates, mais laissant aux autres peuples le soin d'approfondir, de développer et de perfectionner. L'anglais studieux, penseur profond, mais d'une imagination froide et humide comme le climat de son île; massif et substantiel comme ses poudings et ses pièces de bœuf, et surtout tellement entiché de tout ce qui est gothique, qu'aujourd'hui encore ses universités, ses collèges, ses écoles de charité sont ce qu'elles étaient il y a deux ou trois cents ans, fit faire aux sciences exactes des pas de géant et négligeant les fleurs pour les trop frêles, trop délicates des belles-lettres et de la littérature, s'enfonça dans les profondeurs des mathématiques, de l'astronomie, de la philosophie et des sciences industrielles. L'élan, une fois donné, l'éducation prit un nouvel essor, se fraya des voies plus larges, s'étendit par degrés, descendit dans les masses, mais cependant encore avec une réserve, une sorte de parcimonie qui entravaient sa marche et lui conservaient un caractère de spécialité, que le temps seul pouvait lui enlever. L'Allemagne, l'Angleterre et la France furent les premiers foyers d'où partirent ces jets de lumière qui devaient plus tard éclairer l'horizon intellectuel. Le reste de l'Europe sommeil[l]ait encore. L'Italie, cette terre classique jadis labourée par les Virgile, les Cicéron, les Horace, languissait épuisée et ne jetait plus que de temps à autre quelques étincelles de génie, non plus dans les mâles accents de la langue immortelle des Romains, mais dans les trade-molles et efféminées des Dante, des Arioste et des Tasse.

[A continuer.]

DU DANGER DE LA DISTRIBUTION DES SAUCISSES EMPOISONNÉES.

La rage est une maladie tellement affreuse, et dont les ravages peuvent s'ler loin, par ces temps de chaleur; les chiens sont, d'autre part, en si grande quantité dans cette ville, dont ils troublent même le repos pendant le silence des nuits, que c'est une idée opportune et à laquelle nous applaudissons de grand cœur, que d'avoir songé à la destruction de ceux de ces animaux, qui n'ont point de maîtres ou qui ont l'habitude de courir par la Ville.

Mais, tout en approuvant la pensée qui a présidé aux mesures prises contre la rage, nous blâmons fort, au contraire, les mesures elles-mêmes.

En effet, la distribution des saucisses empoisonnées peut entraîner après elles les inconvéniens les plus graves, et même d'horribles catastrophes.

Cette distribution se fait d'une manière très vicieuse et nous engageons les autorités compétentes à y veiller de très près. Les hommes chargés de cette distribution ne se sont pas tous contentés de jeter les saucisses empoisonnées dans les rues, ils vont plus loin, et en jettent dans les cours où ils soupçonnent qu'il peut se trouver des chiens, si bien que des propriétaires, qui, le soir, ont enfermé avec soin des chiens auxquels ils attachent un grand prix, les trouvent parfois empoisonnés le lendemain. Certes, il est fâcheux pour les personnes qui ont satisfait à la loi, de subir des désagrémens de cette sorte.

Mais il est un inconvénient plus grave encore. Des enfans, les négrillons surtout, en se jouant, et en se roulant dans les cours, peuvent très bien prendre ces saucisses pour des saucisses ordinaires et les manger comme telles.

Nous appelons donc l'attention des différents conseils sur cet abus auquel il faut se hâter de remédier. Il devrait être défendu, sous des peines sévères aux agens de la police, de jeter des saucisses ailleurs que dans les rues. Encore faudrait-il apporter une amélioration à cette distribution. Des saucisses peuvent très bien échapper à la voracité des chiens, et le matin les enfants, en les trouvant sur les banquettes, les ramassent tout aussi bien que dans les cours. De grands malheurs pourraient en résulter.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, nous engageons fortement le contracteur des nettoiements de la Première Municipalité à veiller à ce qu'on apporte plus de soin dans l'enlèvement des immondices de cette ville. Il n'est pas rare de voir des tas d'ordures rester des journées entières, exposés à l'ardeur du soleil. Cependant, c'est le moment ou jamais, de veiller à la salubrité publique. Car la propreté est pour une ville comme pour les individus, le meilleur remède contre l'épidémie, et l'heure de l'épidémie approche.

AMÉLIORATIONS.

Pavages et Bitumes.

Monsieur l'Editeur,

Dirigé sans doute par le noble motif de l'intérêt du pays, et abstraction faite, nous en sommes persuadés, de toutes causes d'*intérêt particulier*, un de vos confrères, le Louisiana Advertiser vient d'entrer en concurrence dans la discussion relative au mérite des nouveaux modes de pavage. Permettez nous de soumettre aux yeux de vos lecteurs les objections soulevées par ce journal.

1o. Ce n'est pas, dit-il, rue de Chartres c'était rue de la Levée que l'on eût dû faire l'essai du pavage en bitume.

2o. Les accidents partiels arrivés à ce bitume permettent d'affirmer qu'il ne peut offrir de résistance suffisante.

3o. La délibération du conseil autorisant le pavage de deux rues va coûter 10 mille piastres.

Que demanderait le Louisiana Advertiser en remplacement du bitume? Ses vœux et sa prédilection pour toutefois seraient ils en faveur des pierres plates qui ont pavé une partie de la rue St. Charles.

Ecoutez nous.

1o. Pourquoi d'abord ces mêmes pierres de granit élevées rue St Charles n'ont-elles pas elles même porté leurs premières armes sur la levée? Je conviens que raison qui en vaut dix: c'est que la plupart de ces pierres seraient déjà descendues dans le fleuve pour reprendre le chemin de Boston.

2o. L'opposant dit que [illegible] deux marqueurs apostés ont constaté, rue de Chartres, le passage de 860 voitures, la plupart lourdement chargées, lorsqu'il n'en passait le même jour que 180 rue St. Charles?

3o. Pourquoi les pierres plaquet es ci sont-elles à leur cimenter reniée en place, lorsque le bitume n'a eu qu'un léger raccord, malgré les coups de [illegible] au fréquemment donnés à ce bitume par un honorable personnage intéressé au non succès de cette quasi?

4o. Faudrait-il encore longtemps relever chaque jour, sur les plaquettes, le sable qui recouvre ce granit, qui, à défaut laisse à nud, ensuivrait par sa surface lisse entre la chute d'une partie des chevaux qui traversent la rue?

5o. Aucun cheval n'a bronché, aucun balayage, aucun rapport de sable n'a été fait sur le bitume, cette trace y est au facile qu'à l'instant où les voitures quittent le galet, les chevaux se remettent spontanément au trot.

6o. La dépense qu'occasionnera deux îlets en bitume, ne sera pas de dix mille piastres, mais seulement de 6,000, et la dépense que coûte, à 6 piastres la verge, le pavage en granit appartiendra par la Se[conde] municipalité.

7o. Opposant de bonne foi, vous nous répondrez sans doute à cette que [illegible] Philadelphie, New-York et Boston, sont à la porte des gisements de granit, et par une de ces villes, pas plus qu'aucune autre au monde, n'est pavée de cette sorte; il y a donc des causes rationnelles qui s'opposent à ce que les granits ainsi que les marbres soient des élémens de pavage et de routes publiques.

Les causes qui s'y opposent sont toutes prises dans la nature et consacrées par l'expérience; tout ce qui est mouvement vaut de l'élasticité; les ressorts qui suspendent les voitures ne s'usent pas plus, et cependant moins que des barres d'acier autre et rien au tout dans l'élastique prévaut sur la résistance fixe.

Faites lutter deux marcheurs, l'un sur un sol quelconque en granit, l'autre sur une terre ferme, le premier sera réduit, lorsque l'autre sera à peine en haleine. Faites cet parfaitement pavé, et pas un marcheur n'est en état d'y faire six lieues par jour, lorsqu'il en ferait 15 sur une grande route en terre battue; un cheval y est non moins.

Faites atteler deux chevaux, l'un sur une route de granit, l'autre sur la terre ferme, et la [illegible] ... la force [illegible] du pied du cheval sera double en [illegible] ... Il en doit [illegible]

NOUVELLES D'EUROPE, DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Nous avons reçu par l'estafette nos correspondances du Nord. Le navire *Westminster* parti de Londres dans la soirée du 9 de juin, et arrivé à New-York le 14 de ce mois, nous apporte les nouvelles suivantes:

On a reçu à Londres des nouvelles de Calcutta du 10 avril. Toutes les craintes d'une guerre avec les Birmans avaient disparu. Les exportations d'indigo pour l'Europe jusqu'au 13 avril étaient de 90, 91 *factory maunds*.

Le 9, les consolidés étaient à 95, 96 1/8.

Le gouvernement prussien a défendu à ses sujets de fréquenter les universités Bavaroises.

Les journaux Irlandais parlent de la mort de *Chief baron Roy*, à Dublin. On désigne O'Connell comme son successeur.

Une lettre de Saragosse du 29 mai, publiée dans le Phare de Bayonne contient les nouvelles suivantes:

"Une personne digne de crédit arrivée hier de Lérida a donné la nouvelle qu'une colonne Miguéliste ayant tué une sortie de la ville de Reuse a surpris la junte Carliste de ce district, dont tous les membres ont été tués ainsi que leur escorte composée de 26 soldats. Cette surprise fut tentée par suite des renseignemens donnés par un déserteur qui dit qu'à la junte se trouverait le lieu suivante dans un village qu'il désigna."

Le "Postillon de Gironne" contient une lettre de France à Canada qui confirme cette nouvelle.

Mr de Tatischeff ayant appris que douze pièces de canon d'un gros calibre avaient été envoyées de Vienne au prince Milosch, s'adressa en ces termes au prince de Metternich: "Vous fournirez les armes à vos ennemis, quelque jour Milosch armera les Serviens et vous l'attribuerez aux intrigues de la Russie." "Vous oubliez, répondit le prince de Metternich que ces pièces de 24 ne sont pas de l'artillerie de montagne et ne sont propres qu'à être employées dans la plaine de la Valachie contre les armées de votre souverain." D'ailleurs Angleterre vendra des armes à Milosch et le comte Molé en fournira aussi, s'il l'osait. Nous faisons donc aussi bien que tout autre en prenant l'argent de Milosch."

SYRIE.

Le journal de Smyrne du 19 mai contient des nouvelles de la Syrie jusqu'au 28 avril. L'insurrection des Druses n'est pas encore supprimée et les négociations entre leur principal Shaik et Soliman pacha sont rompues.

Ibrahim pacha est à Damas et jouit d'une excellente santé. Il attend avec impatience l'arrivée de six nouveaux régimens de la ligne venant d'Egypte pour se mettre à la tête de l'armée.

Moustapha Pacha est arrivé à Damas avec deux mille hommes de troupes irrégulières d'Albanais.

Le journal de Smyrne annonce que la peste a éclaté à Samos, à Ca yunius et sur la côte voisine de l'Ile de Scio.

CONSTANTINOPLE, 17 mai. Toute la flotte Ottomane, à l'exception de quelques frégates, n'attend qu'un vent favorable pour mettre en mer. Elle est forte d'environ cinquante voiles dont 12 vaisseaux de ligne, et on assure que le Capitan Pacha a ordre de se rendre à Alexandrie avec une partie de ces forces navales pour se placer au vice-roi de la conduite de ses troupes dans la Syrie et exiger le paiement des arrérages dus à la Porte. D'un autre côté, on dit que le sultan s'embarquera sur la flotte et ira jusqu'à Smyrne, que de là il continuera son voyage par terre; ce tendant au quartier général de son armée dans l'Asie Mineure et qu'il se rendra à la tête dans la Syrie. Malgré les assurances de l'Angleterre et de la France, il est plus que probable que les hostilités éclateront bientôt entre la Turquie et l'Egypte.

Le Baron O'Sullivan, ministre Belge à Vienne, est arrivé à Constantinople pour négocier un traité de commerce entre la Belgique et la Porte.

La banque d'Angleterre vient d'émettre la circulaire suivante par laquelle elle annonce à l'avenir l'émission de ses emprunts est de trois et demi pour cent:

"Le gouverneur et la compagnie de la banque d'Angleterre donnent avis qu'à dater du 31 de ce mois, la banque prête à recevoir des demandes d'emprunts sur dépôt de traites à escompter à six mois d'échéance, remboursables le 17 juillet prochain, en avant avec intérêt à trois et demi pour cent par an. Les emprunts ne devront pas être de moins de £2 000 liv. st.

Banque d'Angleterre, 31 mai.

A Paris les relations françaises avec Haïti occupent beaucoup l'attention publique. On a remarqué comme une coïncidence assez étrange que les envoyés haïtiens occupent l'hôtel du marquis de Galliffet, rue de Grenelle, l'un des plus gros propriétaires de l'île de St. Domingue, que la révolution a privé de ses propriétés.

Le gouvernement réclame l'hôtel Talleyrand, sous prétexte que les conditions auxquelles il avait été cédé n'ont pas été remplies par le prince.

La petite vérole exerce de grands ravages à Londres tant parmi les grandes personnes que les enfans.

Dans un dîner public qui lui a été donné à Londres, sir Francis Head a fait les observations suivantes:

"Il sait combien chacun est pénétré de l'importance de rester en relations amicales avec les Etats-Unis, et combien il est à désirer que la conduite de l'Union ne porte l'Angleterre à un conflit avec cette puissance (marques d'approbation. C'est donc avec le plus grand plaisir qu'il déclare qu'il existe entre les habitans des Etats Unis et ceux du Canada des sentimens d'une alliance naturelle, tels qu'entre peuples vivant dans le même climat, descendant des mêmes ancêtres et luttant contre les mêmes difficultés. Le Haut Canada ne se montre nullement disposé à s'immiscer dans le gouvernement des Etats Unis. L'assemblée de cette province a même proposé de recevoir dans le Canada les bannis des Etats Unis sur le même pied que les citoyens anglais.

DIEPPE.—M. Garrette, notre compatriote, anciennement capitaine d'un baleinier, et aujourd'hui armateur au Havre, vient d'arriver dans notre ville avec l'intention d'établir entre ce port et New-York une ligne de grands paquebots à vapeur semblables à ceux qui voyagent maintenant avec tant de succès entre l'Angleterre et les Etats Unis. Au moment où nous écrivons sur le point d'avoir un chemin de fer de cette à Paris, on sentira aisément l'importance d'une pareille entreprise.

PREMIER NAVIRE A VAPEUR DE LIVERPOOL A NEW YORK.—Nous voyons avec plaisir que Liverpool ne veut pas rester en arrière de Bristol pour la navigation à la vapeur. Les propriétaires du magnifique navire le *Royal William*, qui a fait tant de voyages heureux, et qui a toujours fait un voyage sur la mer eu a vapeur de l'Etat, a reçu ordre de traverser l'Atlantique, et partira de Liverpool pour New-York le 5 juillet. Ses emménagemens seront des meilleurs, et il sera toujours pourvu d'un chirurgien.

Une lettre de Toulon, du 2 juin, dit que le brick Dupetit-Thouars a reçu ordre d'appareiller de suite pour une mission secrète, que l'on suppose être le Mexique.

Les journaux de Toulon portent que la corvette de guerre la Perle, le brick Voltigeur, et la gabarre l'Indienne, ont reçu ordre de faire voile pour la côte du Mexique, ainsi que le brick Bélino déjà parti.

Le bruit court à Paris que le duc d'Orléans allait partir pour la frontière du nord; que le général Bernard devait être nommé commandant général en Afrique, et céder le portefeuille de la guerre au maréchal Soult.

Le journal des débats annonce la mort de la duchesse d'Abrantès, veuve de *Junot*, elle est morte le 6 juin.

L'armement naval de la Turquie avance avec activité. 36 vaisseaux de ligne sont au grand complet et trois autres le seront bientôt.

Une lettre d'Alexandrie d'une date assez récente dit qu'on a lieu de croire que la peste a attaqué l'armée Egyptienne en Syrie.

La "Commerce Belge" annonce que le cabinet de la H'aye a fait savoir à la conférence de Londres que le Roi de Hollande est prêt à évacuer les forts Lillo et Liefkenshoek, qui, d'après le traité du 15 novembre, doivent appartenir à la Belgique. Le roi des Belges continue à protester contre les arrangements de la conférence. Il règne beaucoup d'activité diplomatique entre Paris, Bruxelles et Londres.

On disait à Paris que la Prusse se disposait à forcer la Belgique à rendre Venloo et quelques autres places fortes restituées à la Hollande, mais on ne croyait pas à l'exactitude ces rapports. Cependant on ne doutait pas que le cabinet combiné ne fût disposé à obtenir de gré ou de force un arrangement définitif des différends entre la Hollande et la Belgique.

Plusieurs troubles ont éclaté à Bruxelles, mais ont tous été réprimés par la force armée; ils avaient leur source dans l'exaltation politique.

M. Muhlenberg ministre des Etats Unis en Autriche et M. Clay son secrétaire de légation ont été présentés à leurs majestés. Des lettres de Berlin du 1er. juin disent que M. Henry Wheaton, ministre aussi nommé, est revenu de Paris.

Blocus mexicain—Le blocus du Mexique par la France excite quelque émotion en Angleterre. On trouve ce qui suit dans le "London Courier."

"L'Angleterre et les Etats Unis sont également intéressés à voir cette affaire d'un œil de jalousie. L'arrivée au moyen duquel, sans le ministère du duc de Wellington, une flotte française fut envoyée à Alger pour demander satisfaction d'une offense faite à un consul ne devrait pas être oublié. Si les français se font un point d'appui sur la côte du Mexique, il ne sera pas facile de leur persuader d'y renoncer. Avec les mexicains à demi civilisés pour voisins, ils trouveront toujours aisément quelque prétexte pour demander de nouvelles satisfactions. Le Mexique deviendrait alors une colonie française comme Alger.

DU PATRIOTISME.

Ubi bene, ibi patria! je ne connais rien de plus faux, rien de plus menteur que ce détestable adage. Ces quatre mots prouvent, de la part des malheureux qui y souscrivent, une absence totale de tous sentimens généreux. Ils mettent à nu le squelette hideux de l'égoïsme le plus vil, le plus infâme; ne sont-ce pas en effet ceux qu'il y a d'abject dans l'âme à former humaine, dépouillé de tous les liens qui forment la grande famille du globe et qui unissent l'homme à l'homme. Celui qui a l'âme assez avide, assez corrompue pour ne pas reconnaître de patrie; celui qui est tellement mort à toutes les pulsations du patriotisme qu'il ne lui reste pas au cœur une seule fibre que l'amour du pays natal puisse faire vibrer, cet homme n'est point une [illegible]; sa vue me fait frémir, son souffle m'empoisonne, son contact me fait horreur; je tremblerais de lui confier mon enfant, mes affaires, je ne lui confierais pas mon chien! Il est impossible qu'un homme passé au-dessus des entrailles, que son cœur s'ouvre aux doux sentimens de la nature; je m'étonne que celui qui n'aime pas sa patrie, n'aime pas une femme, des enfans; jamais il ne sentira les émotions de l'amour et de l'amitié; froid comme marbre, son cœur est inaccessible à tout ce qui fait palpiter celui du vrai patriote. Véritable cosmopolite, véritable juif errant, il passe avec indifférence d'un pays à l'autre; quitte sans regret la terre qui l'a vu naître et qui recouvre les ossemens blanchis de ses ancêtres. Etranger à toute espèce d'affections, l'homme sans patrie entendra de sang froid insulter à l'honneur de sa terre natale et de ses compatriotes. Jamais il n'éprouvera ce frémissement intérieur, cette vertueuse indignation qui fait tressaillir l'homme d'honneur lorsqu'il se trouve en face des ennemis ou des détracteurs de son pays, et qui lui met les armes à la main pour soutenir les droits, venger les injures et défendre l'honneur de la terre qu'il se réclame comme l'un de ses enfans.

Ce proverbe latin est donc une calomnie insigne; il ne se conçoit ni dans l'humanité; il est loin d'être d'une application impossible. Et cependant que de fois ne l'avons-nous pas entendu sortir de la bouche de certains individus! Mais, hâtons-nous de le dire, il est rare qu'il s'en trouve d'assez pervers; d'assez éhontés pour adopter franchement et sans réserve un dicton aussi scandaleux. Ils ont en général assez de pudeur pour n'en faire usage qu'en plaisantant. Que leurs sentimens soient vrais ou faux, il est rare du moins qu'ils poussent l'impudeur jusqu'à les afficher et à s'en glorifier. La Patrie publie leurs hommages et rend justice d'un cynisme aussi révoltant.

PATRIE! Ce mot seul en dit plus que des volumes. Ce mot magique est pour tout homme d'honneur le résumé de tout ce qui est cher, le centre de toutes ses affections, le but de tous ses actes, la source de toutes ses jouissances.

"A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!" s'est écrié le poète et jamais vers n'a exprimé une vérité plus sublime, plus profonde; les écrivains, les poètes de tous les pays l'ont reconnue et consacrée; l'histoire des peuples antiques, les annales de la Grèce et de la superbe Rome foisonnent d'exemples du dévouement le plus héroïque; d'actes d'une intrépidité sans égale dont la Patrie a été l'objet. Chez les anciens, nos maîtres en toute chose, la patrie était l'idole des citoyens. Tous les intérêts, toutes les affections étrangères disparaissaient devant cette image auguste et sacrée.

La mort était à leurs yeux le moindre des sacrifices que l'on pût faire à son pays, "mourir pour sa patrie" était chez eux, non pas un acte d'héroïsme, ou de vertu, mais une chose toute naturelle, une chose agréable et douce en même temps que glorieuse.

"Dulce et decorum est pro patria mori."

Si l'amour de la patrie est un sentiment inné et qui absorbe tous les autres chez le citoyen qui, enfant, né d'une mère adorée, n'a jamais été arraché à ses bras, n'a jamais perdu de vue les côtes de son pays natal, que doit-il se dans le cœur de celui qui, loin de sa mère patrie, languit dans une terre étrangère? Quel doit être son martyre, lorsqu'il entend la jactance des étrangers s'égayer aux dépens de cette mère patrie et insulter de loin à la nation à laquelle il se fait gloire d'appartenir? Ah! je le plains. Son noble cœur se gonfle d'indignation et d'une sainte colère; les pleurs de la rage viennent mouiller ses paupières. Un mouvement machinal lui fait frémir le poing; il souffre, il souffre cruellement!

U.V.

FEUILLETON.

LES DELASSEMENS DU DIMANCHE.

Quand même on adopterait l'opinion de quelques sceptiques qui ne veulent reconnaître la main de Dieu dans aucune des œuvres de la création, quand même on supprimerait avec eux que le Dimanche n'est pas d'institution divine, toujours est-il que la sanctification de ce jour serait une noble conception, une idée riche en résultats et que l'expérience de tous les siècles, de tous les âges, de tous les pays a consacrée et maintenue. Ce n'est pas que peut-on le blâme, je le ridiculise, je le redoute. Ce jour-là je me suis à charge, mes idées ne sont plus les mêmes; il me semble qu'il y a dans la nature, en moi même un vide qui me pèse et qui me fait horreur; en un mot, je voudrais qu'il n'y eût pas de Dimanche. Cependant j'en reconnais la nécessité; j'applaudis à son institution et si le dimanche devait être effacé du calendrier, il se pourrait bien que je fusse le premier à en réclamer le rétablissement. Je ne tombe dans cette contradiction apparente que parce que je fais abstraction du MOI, je mets de côté l'égoïsme, je calcule mes aversions au goût et à l'utilité de la masse de mes semblables et, philosophe consciencieux, j'oublie mon mal personnel pour ne me préoccuper que du bien public; car très idée nouvelle Dimanche est un bien.

Je ne connais pas de plaisir au [illegible], des travaux ordinaires de la semaine, d'amusemens pour les élus chez ceux pour les autres, de pas à [illegible] pour la majeure partie des habitans de ce globe sublunaire.

Il n'est pas donné à chacun, à cette foule de pauvres et d'ouvriers qui n'ont eu aucun dimanche comme Plutus ou de Bradhin en mémoire, avant sa tête et n'épouse pas cette ville et au ragoût "libertinage" Les recettes partout, dans les sagesses comme dans la tête, un amour voyons de peuple, chez les quel le Dimanche est un tout d'agrément, de débauches, d'irréligion et d'immoralité; avec aux plaisirs des sens—l'ou reu'au contraire en fait la fête du faubourg, un tout un peu mêlé, d'ennui et s'imaginent qu'il a été instituée comme un acte de la piété, le [illegible]; ces graves gens voient [illegible] le lever du jour de Dieu comme le dans les plus [illegible]; à faire ... Nous ne voulons entrer au [illegible] du *Dimanche à la Nlle Orléans*.

Nous sommes convaincu qu'au mois de juillet le thermomètre dépasse quelque temps monte et il est naturellement entre le 90e et le 100e degré. Il est 5 heures du matin; le soleil se lève derrière cette interminable masse de forêts qui n'ont eu le [illegible]...

[illegible]

Les habitans avant donc, comme j'en vous fais ... une fois les gens ... le [illegible]... qui ... et de ... à ... ... l'enfant..., cela [illegible] ... leur ... parti ... de ... ... y ... [illegible]

A cinq heures sept, un dos cours d'ailleurs plus ... les plus ... leurs ... le dimanche les ... ... du grand ...

Tandis que les ... au bar ou au ... vont quand de dames et de jeunes demoiselles vers l'église où les vont ... à ... lever ... En ... plus la ... Les ... à partir ... prenant ... à ... de tout ... demeurant. ... quelques sont ... du ... et le dimanche le ... de ... midi, ... Il faut ... conscience un ... grand et ... pour la ... notre population, afin d'ôter notre exercise ... qui n'y vont pas, ... et de place, d'ailleurs.

Si le jour aux ... propres à ... puissent ... leur ... la ... de ... la Nouvelle Orléans. ... probablement comme tant d'autres, ils restent chez eux.

Après l'église, vient la toilette, chaque important ... par ... de traiter les ... les ... midi ou une heure comme sont ... les visites du jour et ... réservées aux dames; et les ... le ... petites polites ... de convention, de ... une agréable ... et du dîner avec ... de grâce, c'est aussi l'heure des confidences, des ... et ... la dame paye ce jour-là son ... de la semaine, ... d'avant ... en visites à ... et ... elle a fait la récapitulation. ... ... Les hommes flanent, fument et chiquent en lisant les deux ou trois journaux qui paraissent. Ils ont tous l'air embarrassé et gêné; le désœuvrement leur sied mal, ils ne savent que faire d'eux-mêmes jusqu'à l'heure du dîner.

N'oublions cependant pas de dire que de midi, à trois heures la société philharmonique se réunit dans la rue de Chartres, quand elle se réunit qu'elle se trouve à elle-même, ni à nul autre, le plaisir d'entendre et d'exécuter quelques belles symphonies très quelles d'une ... que qu'on ... plus d'ensemble et d'assurance. Cette société est encore dans l'enfance, mais elle a déjà rendu des services et en rendra de plus grands encore quand elle daignera ouvrir les portes aux amateurs.

Enfin, cinq heures arrivent à l'heure par excellence. De 3 à 5 on dîne à la Nlle Orléans; alors toutes les intrigues finissent, les bouchons sautent, les assiettes circulent, les plats et les bouteilles se vident, l'esprit vient aux uns et échappe aux autres. Tout le monde est heureux. Les restaurateurs déploient toute leur connaissance au plus que [illegible] les vastes salles de la gastronomie. Leurs tables se garnissent d'une assemblée de convives de toutes les nations, toutes animées du même esprit: toutes disposées à faire honneur au talent du chef. Il en est de même à l'hôtel Washington sur le lac et à l'hôtel de Carrollton. Le dimanche est le jour des recettes pour les établissemens de ce genre aux alentours de la ville.

Que faire après dîner? La chaleur intérieure jointe à celle du soleil rendent quelques momens de repos nécessaires et interdisent la promenade; d'ailleurs, on fait de promenades, la Nlle Orléans est la ville du monde qui est le plus mal partagée que je connaisse, tandis qu'elle pourrait en avoir de superbes. Il suffirait, ainsi que je le disais il y a quelques jours un de nos spirituels collaborateurs, d'une dépense de quelques milliers de piastres pour former autour de l'enceinte de la ville une ceinture de boulevards qui, partant du Bayou au haut de la rue du Canal, suivant la rue des Remparts et l'Esplanade viendrait encore aboutir au Mississippi. Que faudrait pour cela, quelques centaines d'arbres, quelques milliers de tombereaux d'argile, des barrières en chaîne ou en treillage, des bancs placés de distance en distance, cinq ou six fontaines, et quelques réglemens pour en limiter la jouissance à la population blanche. Voilà de qu'il faudrait faire. Le ferait-on, c'est ce que nous verrons. En attendant on se promène sur la Nelle Orléans. Le petit nombre de ceux qui ont chevaux pour avoir voiture vont respirer l'air embaumé des cyprières du côté du bayou, ceux qui n'ont ni chevaux, ni voiture, et qui ont le courage de l'envie de prendre l'air, vont étaler leurs grâces et promener leur ennui sur la levée; les autres restent chez eux.

La nuit vient; les promeneurs au lac, les pêcheurs à la ligne reviennent fatigués, entrent au pas et chez Stivens, prennent un verre de soda et rentrent chez eux. Quelques maisons reçoivent leurs amis, leurs familiers; on fait de la musique on chante, on cause; on tue le temps de son mieux car les théâtres sont fermés, et sur les dix heures la Nelle Orléans est endormie et le dimanche est enterré.

G.

LE FILS JUGÉ PAR LE PERE.—Une charmante personne appartenant à l'une des familles les plus respectables de Cork (Irlande) a intenté dernièrement une action en dommages et intérêts contre John O'Connell, membre du parlement, pour avoir violé une promesse formelle de mariage. Ne serait-ce pas épousé une autre nymphe, dont le fiancé était probablement plus de son goût. Avant l'appel de la cause, les amis de la nouvelle Ariane firent un exposé clair et détaillé de toutes les circonstances de la cause et l'envoyèrent avec les honoraires de rigueur au père du jeune homme, le célèbre Daniel O'Connel alors à Dublin. On pria seulement la précaution de ne déclarer les parties ou procès que par les lettres A et B. L'illustre avocat ne se doutant guère que l'on pût le dividu dont le nom était caché sous la lettre B. déclara qu'il était fermement d'opinion que la belle demanderesse A avait des droits bien établis contre le défendeur et recommanda surtout de ne pas perdre un moment à réclamer. Les dommages et intérêts avaient...

DATES DES DERNIERES DATES.

New-York	juil	Liverpool	juin
Boston		Londres	
Philadelphie		Havre	
Baltimore		Paris	
Washington		Bordeaux	
Charleston		Madrid	mai
Mexico		Cadix	mai
Tampico		Havane	juil. 13
Vera-Cruz		Houston [Texas]	juin

COMMERCIAL.

New-York, 14 juillet 1838.

VENTE D'ACTIONS.

30 actions banque des Etats Unis à 45 jours 119 [illegible]

Philadelphie, 14 juillet.

VENTE D'ACTIONS.

6 actions Banque des Etats Unis 123 3/4

New-York, 14 juillet.

Les ventes de coton depuis durant la semaine ont été élevées à 2300 balles vendues à des prix soutenus.

Charleston, 17 juillet.

COTON—Notre marché au coton d'Upland a été calme, depuis notre dernier, avec une diminution sur les qualités principales balles de liberté par livre, ventes limitées.

RIZ—Depuis ces jours derniers, cet article a été calme, ne trouvant que peu d'acheteurs sur le marché. Nous n'avons cependant pas de changemens à annoncer dans les prix.

Augusta, 19 juillet.

COTON—Notre marché a entièrement [illegible] aux approches de la clôture de la saison; l'offre était, dans ces mois entiers du marché à un prix avancé et à 11 3/4 c., et samedi dernier, le récolte de [illegible] a été vendue à 11 3/4 cts l'encan—Nous quotons actuellement 11 à 12 c. comme prix extrêmes du marché.

Hâvre, 7 juin.

COTONS—Les transactions qui ont eu lieu durant les huit jours qui viennent de s'écouler forment le chiffre le plus considérable qu'on ait (autant que nous puissions nous en souvenir) noté ayant eu d'exemple qu'on ait marché.

Du 31 dernier au 4 courant inclusivement, elles comprennent 7621 balles sans aucune hausse dans les prix. Le 5, elles se sont élevées à 7871 balles, desquelles 10 000 balles sont attendues de la Mobile; et le même jour une hausse de 1 à 2 fr. par demi kil. a été également obtenue pour les descriptions ordinaires de B. Une ordinaire à bon bas; hier 23 3 balles vient écoulées ce qui porte depuis, mais à des prix fermes. Le montant total des ventes est de 17,181 b. au entrant 4430 à M. Orléans, dont 3811 b. à 81 50 à 101; ... 2,779 b. de 271 à 93; ... Mobile, dont 561 b. à 91; ... 1,0, 101 50c. de 91 à 101.: ... 1136 b. 1177 b. 92 1/2 ... Upland dont 1697 b. de 73 à 99; ... 459 b. de 97 à 105; ... 1/3 à 105 ... Pernambouc à 140 à 91 50c, 179 b. St. Domingue, à 101 et 105 ... 37 b. Cumana, à 105; le tout droits payés. Les ventes reçues devant faire face à ces ventes s'élèvent à 6977 b. venues des E U.

Havane, 19 juillet.

Riz du Nord Amérique, 1ere, 14 reaux, 93 le quintal, arrivé de Savannah, 15 à 16 ... de la N Orléans 17 50 à 18; du Nord de l'Amérique du Nord 14 à 16; à Nlle Orléans ...; 11 à 12 ... porc frais, le baril 15, ... du N. Orléans, 15; ... 31; ... en barriques, le quintal 15 1/2 ... de Montevideo, 10 à 10 ...; ... N. York et Boston 14 à 16; blanc de baleine 38 à 39.

Sucre ... 1 3/4 à 2 1/4 ... à 8 ... 11 ... à 7 ... café première qual. 9 1/4 à 9 1/2; ... blanc 8 à 8 1/2.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Hebrew Carr, Glasgow, E & J P Whitney
Brick Alvaro, Springer, Havane, E Larabie
Brick Abroenago, Decker, New York
Goel Henry, Long, Baltimore, Fosdike & McMellen
Goel Phœbe & Margaret, Smith, Charleston, G. Bedford
J A Barelli & Co.

Arrivés.

Bateau de remorque Tiger, B abs, des Passes avant mené les navires Senator, la barque Gazelle, les bricks Pastora, Coin et Emma, les goélettes Cherubim et Orleans—il a aussi dit il y avait dans les Passes le navire Vincent.

Navire Huntsville, Chesell, de N. York.
Navire Nicolas, Mansfield, de Liverpool.
Brick Nymfa, Reynold, de la Havane
Brick Neptune, Smith, de Boston.
Goel Vincent, Raborn, de Kingston, Jam.
Goel Margaret, ... de Boston.
Bateau à vapeur Tuskena, Pease, de Manchester.
Bateau à vapeur Swan, Harris, de la Mobile.
Bateau à vapeur Empire, McConnell, Louisville.
Steamer Huntsville, Jordan, Bayou Sara.
Steamer Vandalia, Dunn, St Louis.

THEATRE MARIGNY.

Programme.

L'administration de cet établissement a l'honneur de prévenir qu'un jaloux de prévenir [illegible] ... le public, elle a fait prendre ... toutes les améliorations propres à y procurer le ... et d'ouvrir ... dans les plus chaudes soirées de l'été.

La troupe se trouve composée de l'élite des acteurs de Paris et des Elèves d'ont été distingués de chez Orléans, ... de l'ancienne troupe Marigny, ... elle a fait la ... et de ... pour mériter les faveurs du public.

... que Mrs. les amateurs ... le ... par ... de ... soir ... de ... la liste de ... et ...

Les troupes ... à ... la ... de ... le public ...

A partir du 29 courant il y aura spectacle tous les dimanches jusqu'au 30 septembre prochain ... réservé, ... de la ... et ... la ... ces jours ...

21 juil VITALIS, directeur.

THEATRE MARIGNY.

DIMANCHE 29 Juillet 1838

Représentation au bénéfice général de la troupe

Un duel sous le Cardinal de Richelieu

Drame en 3 actes, par MM Lockroy et Edmond Badon.

Suivi de

LE GAMIN DE PARIS

Vaudeville en deux actes par MM. Bayard et Vanderburch, dans lequel M. Victoria remplira le rôle de Bras.

Le prix d'entrée sera d'une piastre.

S'adresser pour la location des loges à l'office de Mrs. Thomas P. Dupin et P. Crockey, passage de la Bourse rue St. Louis.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

CEUX des abonnés qui n'ont pas encore soldé leurs comptes avec le Théâtre, sont priés de vouloir le faire sans délai.

24 juil—3 J. A. DUREL, secrétaire

AVIS.—Le brick goëlette NINFA, capitaine Reynold de la Havane, est en déchargement vis à vis de la rue du Maine. Les consignataires par ledit navire sont invités à recevoir leurs marchandises sur la levée.
J. PRATS & FILS.

AVIS. Le steamer GENL WAYNE, porteur de la malle des Etats Unis, commandé par le capitaine G P Bacon, partira pour Louisville et Cincinnati touchant à tous les ports intermédiaires, mardi, 24 du courant à 10 heures du matin. Pour fret léger ou pour passage, s'adresser à J LANDIS & Co.
24 juil

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SOUSSIGNÉ a transporté son magasin dans la même rue No 8. J. MATERRE.

CAZADORES DE ORLEANS.—Atención.

La compañía se reunirá el sábado 28 del corriente à las 7 en punto de la noche, la reunión en la casa del honorario, Dn. Honoré Paris, calle Dn P. Sé, entre calle Condé y Levé, para tratar de asuntos que interesan al cuerpo, se recomienda la mayor asistencia y puntualidad à los miembros en general.

De orden del capitan.

21 juil FCO. A. GARCIA, Sargto. Primero.

Banque des Améliorations.

VENDREDI prochain, 27 du courant, la direction nommera à la place de caissier aux billets, vacante dans cette institution. Les applications seront reçues jusqu'au 26.

Par ordre de la direction.

24 juil J. H. RABOTEAU, caissier.

AVIS.—Toutes personnes qui doivent à la succession de feu Nicholas Sharp, sont priés de s'adresser à George N. Sharp, à sa résidence, rue Tchoupitoulas No. 100, pour en faire les paiemens, et tous qui ont des réclamations contre la dite succession, voudront également s'adresser au soussigné.
GEO. N. SHARP, curateur.

DEMANDE DE DOMESTIQUE au No. 8, rue de la Levée, faubourg Marigny. On prendrait une négresse fidèle, qui saurait bien faire le ménage d'une petite famille. On donnerait de bons gages et l'on en ferait usage. 24 juil—3

ON désire louer un jeune nègre capable de conduire un cabriolet. S'adresser rue St. Louis No 47. 24 juil—6

AUX STEAMERS—Les soussignés ont constamment en main de bois de chêne coupé de 4 pieds de long, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables. Les capitaines de steamers voudront bien envoyer les ordres la veille du jour dont ils en auraient besoin. W E & R MURPHY, No. 132, Vieux Bassin.
24 juil

TABAC—40 boucauts tabac du Missouri, article supérieur en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
24 juil

CAFE DE RIO—712 sacs café de Rio, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
24 juil

ROUES pour habitations de toutes les grandeurs, à vendre par JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
24 juil

PORC—200 barils, mess et prime, inspectés et à vendre par G DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 juil

WHISKEY—100 barils whiskey, rectifié en magasin et à vendre par G DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 juillet

COUR DE DISTRICT.—Pierre Gérard contre Isaac Gouvinet et Charles Auguste Rambelin.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, Samedi le onze août prochain, à une heure de relevée.

Deux lots de terre situés en cette paroisse entre la ville et le Bayou St. Jean, près l'embranchement des chemins du Bayou et de Gentilly, désignés par les Nos. sept et dix-sept, sur un plan fait par Louis Bringier, arpenteur général de cet Etat, et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public. Le lot No. sept mesure (mesure française) deux cent quatre vingt pieds face aux rues Labarre et Lapeyrouse, et deux cent quatre vingt-quinze pieds dix pouces face aux rues White et Bredd, et le lot No. dix-sept mesure (aussi mesure française) deux cent quatre vingt pieds face à la rue Lapeyrouse, deux cent quatre-vingt-quinze pieds dix pouces face à la rue White, deux cent quatre-vingt-cinq pieds six pouces face au chemin de Gentilly, cent soixante-six pieds six pouces face à la rue Labarre, et trente-trois pieds face à la rue Dupré, ensemble avec la maison et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, les dits lots de terre seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à cinq pour cent et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

24 juil FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—Ernest Brusquet, syndic &c. contre J Canvin & F. M. Brusquet.—EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu sur les lieux rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, Lundi le six août prochain, à dix heures du matin.

Les comptes d'un atelier de tonnelier, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.

24 juil FRED. BUISSON, shérif.

SUCCESSION WILSON.

Vente par le Régistre des Testamens.

LE vendredi, 24 août 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Robert Wilson, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre, situé au faubourg Washington, près de cette ville, faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. David Olivier, désigné sous le No. 20 de l'îlet No. 11, sur un plan dressé le 20 mai 1833, par Benjamin Buisson, arpenteur, et déposé en l'étude d'Amé de Ducatel, notaire public, lequel lot de terre forme encoignure des rues Mazant et des Grands-Hommes, et mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Mazant, sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue des Grands-Hommes; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Deux lots de terre et devant faisant partie de la branche de Gueno, en cette paroisse, auprès des faubourgs des Nuages de Gentilly et du Bayou, avoir cette ville et le Bayou St. Jean, auprès de l'îlet borné par les rues Aubry, Galvez, Gâtes et Miroi, et désignés sous les Nos. 7 et 8, dans l'îlet No. 46, sur un plan dressé le 29 août 1836, par Louis Bringier, arpenteur, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, lesquels deux lots attenant l'un à l'autre, mesurent, au pied français, chacun 31 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur irrégulière entre lignes parallèles.

Conditions à la vente.

24 juillet W F C DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Michinard.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles la somme présentée par Joseph Vigo, administrateur de la succession de feu Jean Michinard, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour W F C DUPLESSIS
24 juil Régistre des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville d'Orléans—Présent l'honorable C. Maurian juge—Cleofa Marcos, débiteur, contre ses créanciers.—Sur lecture et enregistrement de la pétition dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu dans cette cour, vendredi 10 du mois d'août 1838 à 10 heures du matin, pour prendre ladite pétition en considération, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Nouvelle Orléans, 17 juillet 1838.

Bureau du Greffier.

Signé ARM. GUYOL, député greffier.
24 juil—3

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire *Elizabeth*, venant de Bordeaux, les importations récentes:

100 barriques de vin rouge de diverses qualités,
150 barils de vin blanc, Barsac et Sauterne,
150 sacs de sel,
30 barriques Madère de Marbelle,
30 barriques vieille eau de vie,
1000 caisses de vin rouge de diverses qualités,
200 do vin de Sauterne et de Barsac,
20 do d'Hermitage blanc, premier cru,
10 do vin de Bourgogne Chambertin,
10 do fruits à l'eau de vie,
10 do absinthe suisse, 20 do fleurs de la Forêt Noire,
150 do liqueurs assorties, 40 do cerises à l'eau de vie,
300 paniers anisette fine et surfine,
40 caisses Muscat Frontignan,
200 paniers huile d'olive,
10 caisses truffes conservées,
100 paniers de Champagne,
100 caisses huile de Ricin,
10,000 do d'Anchois... fins,
50 caisses eau de fleur d'oranger,
30 paniers cornichons,
50 caisses château Margaux, en 1/2 bouteilles,
50 do château Brané, en 1/2 bouteilles,
20 barils pois conservés,
300 dames-jeannes de 3 à 5 1/2 gallons,
Eau de vie en demi-pipe, de Dupuy et de Duseau,
1500 boîtes sardines,
Conserves alimentaires,
Farine de châtaigne,
Toile d'emballage de Kentucky (100 pièces),
Cordes (150 pièces),
Blanc de baleine, 100 caisses, et 100 caisses savon.

24 juillet H PALOC & DUFOUR.

CORDES D'EMBALLAGE et ficelle à vendre par SLATER & TRIER, 40, rue Poydras.
24 juil

BEURRE DE L'OUEST—Article supérieur, à vendre par SLATER & TRIER, 40, rue Poydras.
24 juil

CIGARES DE LA HAVANE, à vendre par SLATER & TRIER, 40, rue Poydras.
24 juil

CAFE DE LA HAVANE—156 sacs café de très bonne qualité, en débarquement du brick Ninfa, à vendre par SLATER & TRIER, 40, rue Poydras.
24 juil

MOUSSE—50 balles en débarquement et à vendre par P H GALLWEY, 21, rue de la Commune.
24 juil

MADERE DES INDES—67 caisses de 1 et 2 douzaines; 10 demi-barriques de qualité supérieure, à vendre par P H GALLWEY, 21, rue de la Commune.
24 juil

AVIS—Les barges EXPRESS, partira pour Lafourche demain, à 10 heures. Les passagers voudront bien se rendre à bord à cette heure.
PIERCE SHANNON & BROTHER.

CHARBON DE LEHIGH—150 boucauts charbon en morceaux, et sans emploi de ceux, en magasin et à vendre par JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
24 juil

BEURRE—50 frequins beurre frais, en débarquement du Vandalia, et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 38, rue du Camp.
24 juil

ON DEMANDE un bon bâtiment du port de 100 à 150 tonneaux, il serait promptement expédié pour Charleston, si l'on s'adresse immédiatement à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.
24 juil

CHAMPAGNE DECIDRE—300 caisses champagne de cidre de première qualité, maintenant en débarquement par le navire Huntsville, et à vendre par COOLIDGE & FLIMPTON, 36, rue Gravier.
24 juil

PEINTURE—Une petite facture de peinture verte et noire, reçue et à vendre à des conditions avantageuses par COOLIDGE & FLIMPTON, 36, rue Gravier.
24 juil

CAFE DE LA HAVANE—198 sacs café de la Havane; 300 caisses sucre, brut de, 47 caisses sucre blanc du en débarquement du brick Alpha, et à vendre par R GRONING & Co.
24 juil

FARINE—100 barils en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
24 juil

TOILE & CORDE D'EMBALLAGE—200 pièces toile d'emballage du Kentucky, et 150 rouleaux de corde, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
24 juil

PORC POUR HABITATION—150 barils porc, consistant en prime mess, P. O. etc. en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
24 juil

CHARRETTES, dreys, wagons, brouettes en fer, en main et à vendre par J D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
24 juillet

COLLIER DE CHEVAUX—40 douzaines en magasin et à vendre par J D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
24 juil

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux du Nord, en magasin et à vendre par J D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
24 juil

LARD PLATS COTES—75 boucauts de Cincinnati, en magasin et à vendre par G. DORSEY, No. 44, Nouvelle Levée.
24 juil

FARINE—200 barils farine fraîche, en magasin et à vendre par G DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 juil

CAFE—400 sacs, café en débarquement du brick Ninfa et à vendre par J. PRATS & FILS, rue Ste. Anne No. 36
24 jt

CAFE de la Havane—12 sacs café Havane en débarquement du brick Ninfa, et à vendre par R GRONING & Co.
14 jt

TRAITES sur la Havane à courte vue à vendre par R GRONING & Co.
24 jt

EAU-DE-VIE domestique—40 barils eau de vie domestique, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras No.
24 jt

JAMBONS couverts—30 boucauts jambons couverts, supérieurs, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.
24 jt

JAMBONS—15 boucauts de qualité supérieure de Cincinnati, et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras.
24 juillet

BISCUITS AU BEURRE—10 barils biscuits au beurre manufacturés dans l'Ouest, à vendre par FRANCIS TURNER, No. 34, rue Poydras.
24 juil

CIDRE—Le soussigné offre à vendre 60 barils cidre, en bon ordre, à vendre par CH. BYRNE, 198, rue Tchoupitoulas.
24 juil

BEURRE—40 frequins beurre convenable pour l'usage des familles, à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 juillet

PORC—Mess, prime, clear, M. O épaules, rumps, à l'inspection, et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune.
24 juillet

JAMBONS de choix pour famille, enveloppés, à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 juil

THE—200 quarts de thé Young Hyson, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

FONDS de l'Alabama $15,000 en certificats de dépôts sur la Mobile, Tuskaloosa et Decatur, à vendre par ROBINSON & Co. 45, rue du Camp.
24 juil

15 BALLES Toile à voiles légères, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

COUTIL—25 balles coutil en magasin et à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

HUILE—25 pipes huile pour l'hiver, 25 barils pour l'été, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

CLOUX—400 barrillets clous de Boston, de grandeurs assorties et à vendre par ROBERT H WHITE, No. 34, rue Gravier.
24 juil

VINAIGRE—150 barils vinaigre, à vendre par ROBERT H WHITE, No. 34, rue Gravier.
24 juil

SAVON—100 caisses savon No. 1, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

BILLETS de la banque des Etats Unis, à vendre par ROBINSON & Co, 45, rue du Camp.
24 juil

DES billets de la trésorerie du Texas, se vendent et s'achètent par ROBINSON & Co. 45, rue du Camp.
24 juil

TOILE DE RUSSIE—40 rouleaux, et 20 balles, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

PIMENTO—100 sacs piments, à vendre par ROBERT H. WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

GENIEVRE—8 pipes genièvre de M Lande, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

OSNABURG—25 balles, à vendre par ROBERT H. WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

TABAC—400 caisses tabac manufacturé, et 1000 sacs de pierre, à vendre par ROBERT H. WHITE, 34, rue Gravier.
24 juil

1101 Barils de chaux en débarquement et à vendre par J. A. BARELLI & Co. No. 61, rue de la Commune.
24 jt

25 BALLES FOIN en débarquement et à vendre par J. A. BARELLI & Co. No. 61, rue de la Commune.
24 jt

25 BALLES ETOUPE, en débarquement et à vendre par J. A. BARELLI & Co. No. 61, rue de la Commune.
24 jt

WHISKEY Rectifié—75 barils Whiskey rectifié en débarquement du steamer Hannibal; 185 do en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, N. 17, Rue de la Commune.
24 jt

LARD PLATS-COTES—75 boucauts lard plats-côtés en magasin, et à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 jt

GRAISSE—300 frequins graisse de seconde qualité en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 jt

Municipalité No. 1.

EN vertu d'une résolution du conseil il sera exposé en vente publique par F. Dutillet encanteur, mardi 24 du courant, à 11 heures du matin, sous la galerie de l'hôtel de ville et pour compte de la municipalité, No. 1.

50 faisceaux de caisses, boucauts et garnis en cuivre ... que neufs.

Conditions comptant.

Par ordre du conseil.

19 juil D. AUGUSTIN, secrétaire.

A décharger au [illegible] ... ... de l'Europe ... l'Etat ...

HUILE, COULEURS, &c. [illegible] gallons huile de lin, en barriques et en barils; esprit de thérébentine, No. 1 et 2; blanc de plomb; rouge, vert, noir, ocres, à vendre, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Ste. Commune & Tchoupitoulas.
2 juillet

Paquebots à Vapeur.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.

Le steamer PRAIRIE, capitaine J.H. Fraleigh, ayant retenu son agréage, partira Mercredi, 25 du courant à 4 heures de l'après midi, pour les endroits ci-dessus mentionnés. Pour fret ou passage, ayant de bonnes emménagements, s'adresser à bord au wharf de la rue Poydras, ou à SLOAN & BROTHER, No. 38, Nouvelle Levée, ou à JAMES BAILEY, No. 18, Nouvelle Levée.
20 juil

POUR ST. LOUIS, & ALTON.

Le steamer VANDALIA, capitaine Dunn, maintenant en chargement et partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, No. 38, rue du Camp.

Le Vandalia prendra du fret pour l'embouchure de la rivière Blanche, Memphis, Randolphe, et tous les autres ports intermédiaires.
24 juil

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI

Le steamer GENERAL WAYNE, capitaine Bacon étant à chaque instant attendu, partira pour les ports ci-dessus et tous les lieux intermédiaires, le 26 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.
24 juil

POUR MANCHESTER (Yazoo), Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez.

Le steamer MEMPHIS, est maintenant prêt à recevoir son chargement; ayant une partie de son fret retenue, partira positivement le 24. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord au wharf de la rue Gravier, ou à COMSTOCK, HYDE & Co, 16, rue Poydras.
20 juillet

POUR PITTSBURG, Portsmouth, Maysville, Cincinnati & Louisville.

Le steamer ALERT, capitaine A Griest, reçoit maintenant son fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au warf de la rue Poydras ou à COMSTOCK HYDE & Co, 16, rue Poydras
24 juil

POUR LA HAVANE

Devant partir samedi, 28 du courant.

Le brick ALPHA, doublé et chevillé en cuivre, fin voilier, commandé par le capitaine Thomas, partira positivement au jour indiqué, pour fret ou pour passage, s'adresser à bord ou à R GRONING & Co.
24 juil

A FRETER

Le brick ISAAC FRANKLIN classé A 1, doublé et chevillé en cuivre, de première classe commandé par le capitaine Smith, du port de 290 tonneaux, ayant de beaux emménagements pour passagers. Pour les conditions s'adresser à bord ou à J W ZACHARIE & Co, 8, rue de la Douane.
24 juil

POUR LIVERPOOL.

Le navire HURON, classé A 1, capitaine Boardman, partira sous peu. Pour fret de 60 balles de coton ou en ponton pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 4 passagers, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.
24 juil

AUX EPAVES.

Un cheval bai foncé, étant marqué sur l'épaule droite d'un B, sur la cuisse gauche d'une marque inconnue, de pieds, le pied de derrière gauche blanc, le pied de devant en mauvais état. Le cheval est en cheval anglais; il est à l'écurie de Mr. Pierre Guérin, rue Ste. Anne, No. 214, depuis le 21 juillet 1838. Si le propriétaire ne le réclame pas, il sera vendu le 18 août 1838, par Mr. Guillotte encanteur, d'après les ordonnances de police.
24 juil JH MAURICE, capitaine.

CHEVAL EPAVE.

CONDUIT à l'écurie située rue de l'hôpital, entre les rues Royale et Bourbon. Ce cheval est petit, noir, ayant la queue longue et un pied de derrière blanc; est la cuisse hors de montoir, il a cette étampe M. s'il n'est pas réclamé d'ici au samedi 4 août prochain, il sera vendu ledit jour par P A Guillotte, encanteur, conformément aux ordonnances de police au lieu désigné par ces dites ordonnances.
24 juil—4t

EPAVE.

UNE petite jument canelle, ayant une démangeaison à la tête et une étoile blanche au front, ladite jument est à l'écurie de M. Guérin, rue Ste. Anne No. 214, depuis le 17 juillet, le propriétaire est prié de la réclamer, faute de quoi elle sera vendue samedi 6 août, par M. Guillotte, encanteur, conformément aux ordonnances de police—Ladite jument est marquée C. M. sur l'épaule gauche. J. MAURICE, capitaine.
24 juil

$10 DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui arrêtera la négresse SUZANNE, comme depuis longtemps pour avoir donnée à Mr. Joseph Pitta.

Elle a la taille d'environ 5 pieds et demi, parlant avec accent l'anglais et le français, ses lèvres sont très ... et sa figure ronde. On suppose qu'elle se tient dans le faubourg Marigny.

Les capitaines de bateaux à vapeur, et autres personnes sont prévenus de ne pas lui donner asyle à moins d'être poursuivis selon la loi. 24 juil—2

ARRETEZ LE MARRONNEUR

PARTI marron de chez le soussigné, rue St. Louis, No. 113, entre les rues Bourbon et Dauphine, le griffe nommé JACK âgé d'environ 24 ans, taille de cinq pieds cinq pouces, parlant le français et l'anglais avec volubilité et bégayant lorsqu'il parle vite. Une récompense de $10 sera donnée à quiconque le logera dans l'une des geôles de cette ville, ou de l'Etat.
SAMUEL HERMANN.
24 juil—6t

EN magasin et à vendre par les soussignés, 1000 saumons plomb, 100 barres plomb; 200 frequins graisse; 20 barils de lard à drap écrue, de 3/4, 200 rouleaux cordage; 1000 sacs maïs en bon ordre, 50 caisses coutil de Philadelphie, 300 sacs ... GODFREY, LAWRIE & SMALL, No. 38, rue du Camp

HUILE DE LIN—10 barils lard mess, 400 barils lard prime, 100 barils porc mess prime de P O & 100 do mess venant d'être inspecté, 100 barils farine en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 juil

CIGARES ESPAGNOLES—283 milles cigares de la Havane et Principe, médiocres, en magasin et à vendre par R GRONING & Co.
24 juillet

WHISKEY—150 barils whiskey de Cincinnati rectifié en magasin et à vendre par COMSTOCK HYDE & Co.
24 juil

FARINE SECHEE AU FOUR—100 barils, en bon ordre, et convenable pour exportation en magasin et à vendre par COMSTOCK HYDE & Co.
24 juil

CHAUX—200 barils chaux de Thomaston, à vendre à bon marché en quantités convenables aux acheteurs, par W E & R MURPHY, No. 132, Vieux Bassin.
24 juil

BOIS—Pin jaune, consistant en planches d'un pouce voliches de 3/4 et 4/5, à vendre par W E & R MURPHY, No. 132, Vieux Bassin.
24 juil

HABILLEMENS POUR NEGRES—20 balles jeans et linseys du Kentucky, à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 juillet

TABAC—30 caisses tabac manufacturé du Missouri, à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 juillet

TOILE & CORDES D'EMBALLAGE—30 balles toile d'emballage du Kentucky, et 90 rouleaux corde, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG.
24 juil

Ventes à l'Encan:

PAR H. BARNETT.

IL sera vendu jeudi prochain 26 du courant, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

La goëlette EMBLEME, doublée en cuivre, et du port d'environ quatre-vingt tonneaux, ensemble avec ses agrès, voiles, apparaux &c. d'après l'inventaire, qui sera montré au moment de la vente.

Conditions à la vente. 24 juil—3

PAR H. LEGARDEUR.

IL sera vendu Jeudi, 26 du courant, à 10 heures précises du matin, à l'établissement connu sous le nom de Café des Courtiers, encoignure St. Louis et Chartres.

Le fond du dit établissement, consistant en un assortiment de liqueurs de première qualité, et ustensiles à l'usage du dit café.

Plus une quantité de cigares.

Aussi.—Comptoirs, étagères, tableaux, glaces, vaisselle, batterie de cuisine &c. &c.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 24 juil—3

PAR FERNANDEZ & WHITING

Vente à l'encan pour compte du gouvernement des Etats Unis.

MERCREDI 25 courant à 4 1/2 heures P. M. dans la rotonde sur la Levée, à trois rangées au dessous du Café, vis-à-vis la maison Mangay—

22 tierçons Jambon,
180 barils do; formant le surplus des provisions des Etats Unis.

Conditions comptant. 24 ...

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu Mardi 24 du courant, à 5 heures du soir, à l'encoignure des rues de Canal et Dorsière environ 50 BELLES ANGLAISES ET ESPAGNOLES et brides, légèrement endommagées, et vendus pour compte de qui il appartiendra.

Conditions comptant. 21 juil—2

PAR BOUNY & GUINAULT.

Succession du Dr Cortambert.

IL sera vendu mardi 24 juillet courant à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Une négresse nommée Sally, âgée de 35 à 40 ans, cuisinière blanchisseuse et couturière.

Betsy, âgée de 18 ans, domestique.

Conditions 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant 10 pour cent leur échéance s'ils ne sont pas payés, sans que l'acquéreur puisse avoir droit à une prolongation avec hypothèque. Les actes de vente seront passés chez M. Cuvillier, not. pub.

Les esclaves ne seront livrés qu'après que les actes de vente seront passés, sauf du jour de l'adjudication de seront aux risques et périls de l'acquéreur. 19 juil—3

PAR M. BARNETT.

SUCCESSION DE VICTOR MIRAMOND—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, de la paroisse de St. Landry, j'exposerai en vente publique, mercredi 29me jour du mois d'août prochain, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale.

La moitié indivise d'un lot de terre dans le faubourg Annonciation étant le no. 11, dans l'îlet no. 86, borné par les rues Thalie, Melpomène, Bambus et Appolon, conformément au plan du dit faubourg déposé en l'étude de Louis T. Caire, not. pub., le dit lot mesure 60 pieds de face, à la rue Melpomène, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions—Un tiers à 30 jours, un tiers à six mois, et un tiers à 12 mois, l'acheteur fournira des billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente sera passé pardevant Jules Mossy, not. pub. aux frais de l'acheteur. 21 juil—3 24,10,23

Pechan contre Thomas.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 27 de juillet 1838, à 5 heures P. M. sur les lieux rue de la Douane, No. 94, 5 chaises, un bureau, un poêle et divers autres articles, saisis dans cette affaire. Conditions comptant.
16 juil B. BEAUREGARD, marshal.

ON désire acheter une négresse qui soit excellente blanchisseuse et repasseuse. On donnera du comptant. S'adresser, rue de Chartres, No. 85
17 juil—6 BORDERER & Co.

AVIS—Le public est prévenu de ne pas négocier un billet tiré par John Bellow, jr. à l'ordre de John Bellow, et endossé par lui; ledit billet portant la date du 25 de mai, est tiré à 60 jours par la somme de cinq cents piastres. Ce billet étant perdu, le paiement en a été arrêté.
17 juil—3 LOUIS MERIDIER

VINS DE BORDEAUX. (de propriétaires), en débarquement des navires Nimrod et Elizabeth:
300 barriques vins rouges, Côtes, Graves et Médoc.
50 demi-barriques vin blanc Haut-Barsac,
1000 caisses vins rouges ordinaires,
300 do vins rouges et blancs, des premiers crus de Médoc et de Sauterne.

AUSSI:
40 caisses véritable Absynthe Suisse, marque Dubied de Neuchatel,
20 caisses vin de Frontignan, à vendre par L L'HOTELIER Fils & Co. No 11, rue Toulouse.
17 juil—4

UNE personne ayant à peu près ... de ... et ... ... à cette partie désirerait prendre un associé pour un montant environ $4,000, et commerçant prospère ... conduite d'une maison de commerce; pour renseignement s'adresser à DIDION, Courtier
17 juillet—5

BONNE occasion pour un Habitant, un Cordonnier, un Sellier ou pour quiconque tient une écurie de louage de chevaux:

A VENDRE, un sujet âgé d'environ 24 ans, étant dans cette ville depuis 1830, et ayant toujours appartenu au même propriétaire. Celui-ci devant passer en Europe, fera le sujet vente à un prix au dessous de la valeur réelle du sujet, lequel est bon cordonnier, sellier, cocher, dray-man.

S'adresser, passage de la Bourse, à DIDION, Courtier
17 juillet—10

AVIS.

LES créanciers de la direction du théâtre Marigny sont invités à se présenter chez M. Vivalre, acquéreur dudit théâtre, demeurant rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, pour recevoir le montant de leurs réclamations.

Les souscripteurs devront s'adresser au bureau de Mr. Modelice Thomas, passage de la Bourse, pour recevoir la balance qui leur est due.

Par ordre de la Direction.

19 juil A. LANUSSE, régisseur

COUR DE PAROISSE—François Eivom, Fé minx contre P. E. Trastour—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 4 août prochain, à midi, à une heure de relevée.

Un lot de terre situé derrière cette ville, entre le canal Carondelet et la prolongation de la rue St Louis, ayant (mesure américaine) quarante pieds face au dit canal Carondelet, compris entre deux lignes parallèles et coûtant dans la profondeur sur une des lignes du côté trente huit pieds et par l'autre côté trente six pieds de profondeur en ligne droite, et compris d'un lot de terre No. un et cinq pieds de terre prise par Joseph Pilié, le vingt neuf septembre 1832, et déposé en l'office de L T. Caire, notaire public, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, ledit lot de terre sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à 8 pour cent, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
21 juillet FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire portée comme no. 16360 sur le docket de cette cour.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de district du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi le vingt deux août prochain à une heure de relevée.

Un lot de terre situé derrière cette ville dans l'îlet no. dix et désigné par le no. six sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, le 12 mai 1819, et déposé en l'office de Michel de Armas not. pub. le dit lot fait l'encoignure des rues de la Douane, des Remparts et du Bayou, et mesure trente trois pieds face à la rue des Remparts trente pieds face à la rue de la Douane et cent vingt pieds face à la rue de la Douane, ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui lui appartiennent. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

21 juil FRED. BUISSON, shérif.

Samuel Slater Abraham Trier

SLATER & TRIER.

Expéditeurs et négociants commissionnaires

No 40, rue Poydras,

NOUVELLE ORLEANS.

RÉFÉRENCES.

Abijah Fisk; S. O. Blanchard; Hart M Shiff; A. M. Mathes; Kohn, Dayou & Co.	Nouvelle-Orléans
J. D. & M. Williams; Criggs, Wild & Co	Boston.
Thomas Vose; Roberts Brothers & Co; Levemet & Thomas	New-York
Von Puhl & M. Gill; Stanford & Davis; Glasgow, Shaw & Tatum	St Louis
S. Rider & Co.; Hawley, Page & Dunlap; A. R. Skidmore	Alton
J. B. Marshall et Co; Pope, Davis et Co	Louisville.
Irwin et Whiteman	Cincinnati.
Moses Harris	Mobile.

22 juin—3m

Sangsues Sangsues.

30,000 sangsues de bonne qualité, à vendre en gros et en détail, à bas prix par P. CUSACHS, Pharmacien No 5, rue St. Pierre, en face de la Place d'armes
17 juin

SANGSUES.

50,000 SANGSUES DE TOUTES GROSSEURS.

Reçu par les derniers arrivages, des sangsues de ... première choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue Quartier, no. 96 entre Condé et Levée.

JAMBON—100 boucauts, tierçons et barils jambons 100 boucauts côtes, 35 do. épaules en bon ordre, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce
11 jt

BILLETS de la Trésorerie des Etats-Unis, à vendre par ROBINSON & Co. No. 45, rue du Camp
9 juil

A VENDRE—Environ deux mille barils de chaux dans un magasin face au Rail Road Pont Chartrain. S'adresser à TURPAUT, rue de la Levée, faubourg Marigny
9 mai

DROGUERIE

En débarquement du Carolina Au... du Havre et à vendre par le soussigné,

Sirop anti-flogistique de C. Briant,
do pectoral de Lamouroux,
do de pointes d'asperges du Dor. Johnson,
do do de Pelletier,
Elixir antiglaireux de Guillé,
Régénérateur universel de Franche Lebonne,
Pâte pectorale de Regnauld,
Pilules de santé du docteur Frank,
Amandes amères,

Chapeaux, seringues, bandages, balances et couteaux ... de diverses grandeurs, verrerie à l'usage de la pharmacie,
Plus de divers fleurs, herbes, racines, extraits, acides, drogues ... &c. &c. &c.
P. CUSACHS,
No 5, rue St Pierre, face la Place d'Armes.
19 juin

CIMENT romain—120 barils en débarquement du navire Ehlade et à vendre par J A BARELLI & Co. 61, rue de la Commune
11 jt

MOULINS A COTON DE BOSWRIGHT—Le soussigné ayant pour la vente des presses à coton de Boswright, annonce qu'il en recevra un approvisionnement dans quelques jours. G. M. LEE, No. 90, rue de la Commune.
12 juil—3